

COMMUNIQUÉ DE PRESSE // 01-04-2025

VERNEUIL MET EN PLACE UNE TAXE SUR LE RÂLAGE NUMÉRIQUE

À l'occasion du conseil municipal de ce soir, les élus de Verneuil-sur-Seine (Yvelines) s'apprêtent à voter le budget 2025 et, grande nouveauté, à instaurer un nouvel impôt spécial : la « Taxe sur le Râlage Numérique » (TRN).

« Notre ville est bien gérée, nous avons tenu bon sur les taux communaux depuis 2020 » déclare le maire Fabien Aufrechter. « Mais il était temps d'innover fiscalement. C'est pourquoi nous avons décidé de taxer ceux qui trouvent toujours à redire pour rien sur les réseaux sociaux. Après tout, la critique, c'est du luxe! ».

Seuls les « râleurs professionnels » seront concernés « pour ne pas nuire à la liberté d'expression, si chère à notre ville » : pas plus d'une dizaine de citoyens actifs sous plusieurs pseudonymes seraient concernés. « La taxe sera proportionnelle au nombre de faux comptes détenus. Plus on a d'avatars, plus on paye », précise la municipalité.

Les modalités de calcul sont simples : un commentaire négatif sur un sujet manifestement positif ?

1€. Une indignation outrée sous un article de presse locale valorisant pour la commune? 2€. Une fausse rumeur ? Jackpot : 10€! Les critiques constructives ne seront naturellement pas taxées, ajoute la mairie qui précise que pour éviter toute double comptabilité elle apposera un marquage #TRN sur les écrits concernés.

Les avis divergent. « C'est honteux ! », s'emporte Odile, une habituée des groupes Facebook locaux, « moi qui n'aie rien d'autre à faire de mes journées que surfer sur Facebook, je le perçois comme une tentative de nuire à un de mes droits fondamentaux ! ». Guillaume, un autre habitant, se lamente : « avec mes plus de 14 faux comptes, je vais devoir vendre ma maison pour payer cette taxe ! ».

De son côté, la municipalité précise : « le harcèlement ne sera pas concerné par ce nouveau dispositif puisqu'il tombe sous le coup de la loi ; la municipalité continuera d'ailleurs systématiquement de saisir la justice sur ce sujet ».

CONTACT RELATIONS PRESSE:

VERNEUIL-SUR-SEINE - Service Communication

Tél.: 01.39.71.57.00